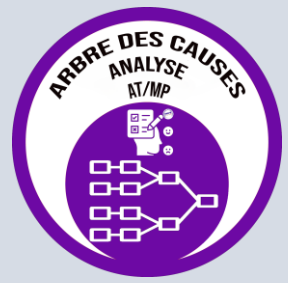




FORMATION

MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

ANALYSE DES ACCIDENTS & INCIDENTS



Fiche programme

PUBLIC :

MANAGERS, MEMBRES DU CSE, PRÉVENTEURS, FONCTION RH, INFIRMIER DU TRAVAIL

PREREQUIS :

BASES EN PRÉVENTION CONSEILLÉES

OBJECTIFS :

Être capable de :

- Savoir animer ou contribuer activement à une démarche d'analyse d'accident au sein de l'entreprise.
- Appliquer la méthode de l'arbre des causes pour identifier les enchaînements de faits et les causes profondes d'un événement.
- Élaborer et formuler des actions correctives et préventives pertinentes afin de réduire durablement la survenue d'accidents ou d'incidents.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs. Ateliers pratiques

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) .

INTERVENANT(S) :

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION & PREVENTEUR IPRP, FORMATEURSSCT CSE

INDICATEURS DE RESULTATS :

Taux satisfaction stagiaires 2025 : **NC**

Avis stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : **NC**

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS :

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 8 personnes maximum

TARIFS : (FINANÇABLE OPCO)

700 € (département 50 et 14),
autres départements nous contacter.

Durée : 1 jour / 7 heures –

Modalité(s) : 100% présentielle : 7h - Réalisable en Hybride/visio

Site : INTRA entreprise

PROGRAMME :

CONTENU DE LA FORMATION :

Rappel du cadre général de la prévention

Comprendre les enjeux humains, économiques et réglementaires de la prévention des risques professionnels.

Identifier et appliquer les principes généraux de prévention (C. trav. L.4121-2).

Connaître les obligations respectives de l'employeur et des salariés en matière de sécurité au travail.

Distinguer accident du travail, accident de trajet et incident afin d'en assurer la traçabilité et la prévention.

L'analyse d'un accident : finalité et objectifs

Définir ce qu'est un accident du travail et un événement indésirable.

Comprendre les objectifs de l'analyse : prévenir la répétition, améliorer les pratiques, mobiliser les acteurs.

Identifier les enjeux sociaux, humains, économiques et juridiques de la démarche d'analyse.

Situer l'analyse dans le processus global de prévention (DUERP, plan d'action, management HSE).

Étude et conduite de l'enquête d'accident

Organiser l'enquête terrain immédiatement après l'accident.

Collecter les faits, témoignages et éléments matériels.

Élaborer un compte rendu structuré d'analyse.

Communiquer efficacement les résultats et actions à la hiérarchie, au CSE/CSSCT et au SPSTI.

Documents associés : trame d'enquête interne, fiche d'événement indésirable, guide d'entretien, modèle de compte rendu d'analyse.

Méthode d'analyse : l'arbre des causes

Préparer l'analyse : constituer le groupe, définir le périmètre, recueillir les faits objectifs.

Construire l'arbre : ordonner les faits, relier les enchaînements logiques, distinguer faits directs, indirects et latents.

Identifier les causes profondes (techniques, organisationnelles, humaines, environnementales).

Élaborer le plan d'action : hiérarchiser les causes, définir des mesures correctives et préventives.

Relier les résultats à la mise à jour du DUERP et au suivi du plan d'action.

Outils utilisés : fiches de faits, tableau causes/mesures, schéma d'arbre des causes, canevas de plan d'action SMART.

Mise en pratique et exercices d'application

Études de cas réels d'accidents de travail.

Construction collective d'un arbre des causes.

Élaboration d'un plan d'actions correctives et préventives.

Débriefing collectif : difficultés rencontrées, facteurs de réussite, retour d'expérience

Remise d'un support de formation. Possibilité de reprendre l'analyse d'accidents réels ayant eu lieu dans l'entreprise. En tant qu'IPRP Morgan DETOISIEN propose des prestations d'animation pour la conduite de l'arbre des causes en cas d'accident dans votre entreprise.

3SAFE – Morgan DETOISIEN **Organisme de formation**

<https://3safe.fr> - Téléphone : 07.80.59.68.92 - Mail : contact@3safe.fr

Formations Grand-Ouest Normandie en Intra

Numéro déclaration d'activité : 28 50 01329 50 auprès de la Préfecture de Normandie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - SIRET : 438 408 676 00056